

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
du Pays de Béarn
Séance du 30 juin 2026**

Date de la convocation : 24 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 65

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Emilie ALONSO, Muriel BAREILLE, Anne-Marie BATCABE, Jean-Patrick BAZILE, Marie-Pierre CABANNE, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Guy CAZALET, Marie-France CONSTANT, Lindsey DEARY, Sébastien DE TRUCHIS, Nathalie DUPLÉIX, Marc GAIRIN, Cathy GARCÈS, Jean-Marc GRUSSAUTE, Mehdi JABRANE, Florent LACARRERE, Claude LACOUR, Sandrine LAFARGUE, Isabelle LAHORE, Philippe LALANNE, Marie-Christine MAILLOT, Jérôme MARBOT, Gilles MARDELLE, Sylviane MAZEAS-DOLOREA, Marie-Agnès MENORET-ULTRA, Aude MINVIELLE, Benjamin MOUTET, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Christophe PANDO, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Bernard PEYROULET, Nadège POUEYMIROU-BOUCHET, Valérie REVEL, Didier REY, Michel RIETSCH, Laurent SAINTE-CLUQUE, Carine SARRIQUET, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Hervé BARRY (a suppléé Joël SEGOT), Philippe CASTETS (a suppléé Jean-Michel DÉSSÉRE), Frédéric DOMERCQ (a suppléé Bruno LACAMPAGNE), Jean-Jacques LALEULERE a suppléé Florent LABORDE), Jeannine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Frédéric CLABÉ), Jérôme LAY (a suppléé Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Patrick LENDRES (a suppléé Françoise ASSAD), Bernard PUYAL (a suppléé Jean-Marie BERCHON).

Etaient excusés :

Patrick BURON, Xavier BOISSY, Emmanuelle CAMELOT, Vanessa CHAILLOUX, Françoise CLASTRE, Philippe FAURE, Arnaud JACOTTIN, Stéphane MARS, Fernand MARTIN, Marie-Claire NÉ, Francis PEES, Karine PÉRÉ, Hubert VIGNAU.

Etaient représentés :

Michel BERNOS a donné pouvoir à Michel OLIVÉ, Sylvain BREVART a donné pouvoir à Michel RIETSCH, Nicolas PATRIARCHE a donné pouvoir à Marc OXIBAR, Clément SERVAT a donné pouvoir à Claude LACOUR.

Secrétaire de séance : Emilie ALONSO

**N° 2 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS
DU PAYS DE BEARN**

Rapporteur : Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil du Pays de Béarn a choisi de modifier le nombre de vice-présidents qui avait été acté le 29 mai 2026. Leur nombre est ainsi porté à 15.

Il appartient ensuite à l'assemblée de procéder à l'élection des trois vice-présidents supplémentaires dans les conditions fixées par les articles L.2122-4 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, sur renvoi de l'article L.5211-2.

L'élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Aucun acte de candidature n'est exigé et il n'est pas nécessaire d'avoir été candidat aux deux premiers tours pour l'être au troisième.

Il est procédé successivement à l'élection de chaque vice-président. Les vice-présidents prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Le Président invite les délégués qui le souhaitent à présenter leur candidature et fait procéder à l'élection.

Election de la 13ème Vice-Présidente

Candidature : Madame Aude MINVIELLE

Résultats du scrutin :

Inscrits : 65
Votants : 45
Abstentions : 0
Bulletins blancs : 1
// Aude MINVIELLE 42 // Emilie ALONSO 2

Madame Aude MINVIELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est proclamée 13ème Vice-Présidente du Pays de Béarn et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Election de la 14ème Vice-Présidente

Candidature : Madame Cathy GARCÈS

Résultats du scrutin :

Inscrits : 65
Votants : 45
Abstentions : 0
Bulletins blancs : 1
// Cathy GARCÈS 44

Madame Cathy GARCÈS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est proclamée 14ème Vice-Présidente du Pays de Béarn et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Election de la 15ème Vice-Présidente

Candidature : Madame Marie-Agnès MENOIRET-ULTRA

Résultats du scrutin :

Inscrits : 65
Votants : 45
Abstentions : 0
Bulletins blancs : 0
// Marie-Agnès MENOIRET-ULTRA 45

Madame Marie-Agnès MENOIRET-ULTRA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, elle est proclamée 15ème Vice-Présidente du Pays de Béarn et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Conclusions Adoptées

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

La Secrétaire de séance,

Jérôme MARBOT

Emilie ALONSO



Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 10/07/2026



ID : 064-200079051-20260630-D02_20260630-DE